

## Règlement intérieur de l'école doctorale Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC)

---

Préambule .....	3
I – Périmètre de l'école doctorale .....	3
I.1 – Spécialités de doctorat .....	4
I.2 – Rôle des établissements .....	5
I.3 – Unités et équipes de recherche .....	6
I – Gouvernance de l'école doctorale .....	7
I.1 – Structuration .....	7
Rattachement à un pôle thématique .....	8
Fonctionnement d'un pôle thématique .....	8
Directeur de pôle.....	8
Comité de pôle.....	8
Chargés de Mission.....	9
I.2 – Equipe de direction .....	9
Le directeur .....	9
Les directeurs adjoints.....	10
I.2 – Conseil de l'école doctorale.....	10
Composition du Conseil.....	10
Vote et Pouvoir .....	11
II – Principes, critères et modalités d'admission des doctorants .....	11
II.1 – Principes .....	11
II.2 – Critères.....	12
II.3 – Modalités .....	13
II.3.1 – Offre de sujets de thèses .....	13
II.3.2 – Examen des candidatures .....	13



II.3.3 – Organisation du concours.....	14
II.3.3 – Organisation du hors concours .....	15
II.3.4 – Financement des doctorants.....	15
III – Déroulement du doctorat .....	16
III.1 – Inscription en doctorat .....	16
III.2 – Durée du doctorat .....	16
III.3 – Suivi du doctorant .....	17
Suivi Annuel.....	17
Suivi mi-parcours .....	18
Suivi suite à un problème spécifique ou à un conflit .....	19
III.4 – Formations .....	19
III.4.1 – Programme de formation de l'école doctorale STIC.....	19
III.4.2 – Modalités d'inscription et de validation des modules de formation.....	20
III.5 – Animation de l'école doctorale.....	21
Présentation de l'ED aux masters.....	21
Événements dédiés aux doctorants.....	21
Cérémonie de remise des diplômes.....	21
IV – Soutenance du doctorat .....	21
V – Devenir des docteurs.....	22
VI – Traitement des demandes de dérogations et des cas particuliers.....	23
VII – Médiation, traitement des litiges .....	23
VIII – Modalités et date d'entrée en vigueur du règlement intérieur et durée de validité .....	23
VIII – Annexes .....	25
Annexe A : Etablissements opérateurs d'inscription des laboratoires et équipes de l'ED STIC .....	25
Annexe B : Comités de pôle (Élection et Composition).....	26
Élection au comité de pôle .....	26
Liste électorale (des électeurs) .....	26
Résultat des élections.....	28
Composition des comités de pôle.....	28
Annexe C : Composition de l'équipe de direction (Comité de direction). .....	41



Directrice de l'ED STIC.....	41
Directeurs adjoints – Directeurs de pôle.....	41
Directeurs adjoints – Chargés de Mission .....	42
Annexe D : Composition du Conseil de l'ED .....	43
Membres internes.....	43
Membres externes.....	45
Annexe E. Election des représentants des doctorants au conseil de l'ED.....	47
Annexe G. Formulaire d'Auto-Evaluation du doctorant .....	49
Annexe H. Plan Individuel de Formation .....	52

## Préambule

Pour toutes les dispositions générales relatives au rôle de l'école doctorale et à l'organisation du doctorat, chaque doctorant et chaque directeur de thèse est soumis à la charte des thèses et à l'ensemble des procédures générales de l'établissement accrédité dont il relève.

Le règlement intérieur a également pour objet de décrire les modalités pratiques de mise en œuvre de ces dispositions et de préciser la politique de l'école doctorale dans les domaines suivants : gouvernance, animation de l'école doctorale, admission des doctorants, formation et suivi des doctorants, préparation à la poursuite de carrière et à la mobilité professionnelle, etc. Les écoles doctorales peuvent également préciser ou renforcer les règles ou critères définis dans la charte des thèses. Ces règles et critères sont alors explicités dans le règlement intérieur.

## I – Périmètre de l'école doctorale

Le champ disciplinaire de l'ED est l'ensemble des Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication. Il s'inscrit dans le périmètre des sections 27 (Informatique) et 61 (Génie informatique, automatique et traitement du signal) du CNU, ou encore des sections 06 et 07 (Sciences de l'Information) du CoNRS.

Les contours de l'ED STIC et ceux du département de recherche STIC de l'université Paris-Saclay sont très proches. L'ED STIC est structurée suivant quatre grands axes scientifiques :

### Pôle 1 Automatique, Traitement du Signal, Traitement des Images, Robotique

- automatique : modélisation, identification, analyse, commande, estimation, optimisation
- traitement mathématique de l'information, du signal et des images



- nouvelle génération de systèmes robotiques innovants : structure, actionnement et commande
- modélisation numérique, calcul scientifique et simulation

## **Pôle 2** Réseaux, Information et Communications

- architecture des services internet et cloud
- architecture des réseaux, conception, programmabilité et sécurité
- implémentations des réseaux fixes et mobiles, technologies de cœur et technologies d'extrémité
- théorie de l'information et des communications, méthodes et outils de simulation des réseaux

## **Pôle 3** Données, connaissances, apprentissage et interactions

- traitement de données massives et de connaissances, raisonnement
- traitement de la langue
- fouille de données, apprentissage statistique
- interactions, visualisation et réalité virtuelle
- bioinformatique

## **Pôle 4** Programmation : modèles, algorithmes, langages, architecture

- recherche opérationnelle, optimisation
- programmation, génie logiciel, vérification
- algorithmique, calcul formel, informatique graphique, cryptographie
- architecture, calcul et service distribués, calcul haute performance
- conception matérielle et logicielle de systèmes informatiques

### **I.1 – Spécialités de doctorat**

L'ED STIC délivrera des thèses dans les disciplines suivantes :

- Informatique
- Automatique
- Traitement du Signal et des Images
- Robotique
- Réseaux, Information et Communications
- Mathématiques & Informatique



Ces disciplines correspondent aux codes SISE suivants:

- 4200001 Mathématiques & Informatique
- 42000018 Informatique
- 42000019 Génie électrique
- 42000020 Electronique, Micro Electronique, Optique et Lasers, Optoélectronique Microondes
- 42000046 Automatique, signal, productique, robotique

## I.2 – Rôle des établissements

L'Université Paris-Saclay est désignée établissement support de l'école doctorale STIC dont elle assure la responsabilité administrative.

L'Institut de Recherche Technologique (IRT) SystemX est **établissement associé** à l'ED STIC. Unique IRT en Île-de-France dans le domaine de l'ingénierie numérique des systèmes du futur, SystemX a pour vocation de développer des projets d'innovation technologique. Il accueille donc des doctorants et des HdRs.

Les **établissements et organismes partenaires** de l'ED STIC, hôtes des laboratoires d'accueil de l'ED STIC, sont :

- CEA
- CentraleSupélec
- CNRS
- Ecole Normale Supérieure de Cachan (ENS Cachan)
- Ecole Polytechnique
- Institut Mines Télécom (IMT)
- INRIA
- Université Evry Val-d'Essonne (UEVE)
- Université Paris-Sud (UPSud)
- Université de Versailles Saint-Quentin (UVSQ)

Les établissements ci-dessous sont également liés à l'ED STIC :

- ENSTA ParisTech
- INRA
- ONERA

Les **établissements opérateurs** de l'ED STIC, contributeurs principaux en moyens financiers et humains au fonctionnement de l'ED STIC sont :

- CentraleSupélec
- Ecole Polytechnique
- Institut Mines Télécom (IMT)
- Université Evry Val-d'Essonne (UEVE)
- Université Paris-Sud (UPSud)
- Université de Versailles Saint-Quentin (UVSQ)



Les **établissements d'inscription**, membres de l'Université Paris-Saclay, agissent par délégation au nom de l'Université Paris-Saclay en tant qu'opérateurs d'inscription et de soutenance pour les doctorants de l'ED STIC. Ces établissements d'inscription sont :

- CentraleSupélec
- Ecole Normale Supérieure de Cachan (ENS Cachan)
- Ecole Polytechnique
- Télécom ParisTech
- Télécom SudParis
- Université Evry Val-d'Essonne (UEVE)
- Université Paris-Sud (UPSud)
- Université de Versailles Saint-Quentin (UVSQ)

### I.3 – Unités et équipes de recherche

Les unités rattachées à l'ED STIC sont :

- CEA LIST
- Informatique, Biologie Intégrative, & Systèmes Complexes (IBISC) - EA 4526
- Centre INRIA Saclay - Île-de-France
- Laboratoire des signaux et systèmes (L2S) - UMR 8506
- Laboratoire d'Informatique pour la Mécanique et les Sciences de l'Ingénieur (LIMSI) - UPR 3251
- Laboratoire d'Ingénierie des Systèmes de Versailles (LISV) - EA 4048
- Laboratoire d'Informatique de l'École Polytechnique (LIX) - UMR 7161
- Laboratoire de Recherche en Informatique (LRI) – UMR 8623
- Laboratoire Spécification et Vérification (LSV) – UMR 8643
- Laboratoire Traitement et Communication de l'Information (LTCI) – UMR 5141
- Parallélisme, Réseaux, Systèmes, Modélisation (PRISM) – UMR 8144

Ce laboratoire est en cours de restructuration (16 Novembre 2015) suivant le schéma qui suit :

- L'équipe Crypto intègre la laboratoire de Mathématiques de Versailles
- Création de l'EA DAVID (Données et Algorithmes pour une Ville intelligente et Durable)
- Création de l'EA LI-PaRAD (laboratoire d'Informatique – Parallélisme Réseaux Algorithmiques Distribués)

L'ED STIC prendra en compte cette restructuration dès que les listes des HDR rattachés à chaque nouvelle structure lui seront communiquées.

- Services répartis, Architectures, MOdélisation, Validation, Administration des Réseaux (SAMOVAR) – UMR 5157
- SONDRRA, CentraleSupélec ONERA NUS DSO Research Alliance EA 7399

Les équipes de recherche rattachées à l'ED STIC sont :



- Équipe Projet Commune Galen du Centre de Vision Numérique (CVN), et de INRIA Saclay Île-de-France
- Équipe Systèmes Autonomes de l'Institut d'Électronique Fondamentale (IEF - UMR 8622)
- Équipe Ingénierie des Systèmes Automatisés (ISA) du Laboratoire Universitaire de Recherche en Production Automatisée (LURPA) – EA 1385
- Équipe Ingénierie Multimédia<sup>1</sup> du laboratoire de Mathématiques Appliquées à Paris 5 (MAP5 – UMR8145)
- Équipe Projet Commune INRIA Parietal de Neurospin et de INRIA Saclay Île-de-France
- Les départements Traitement de l'Information et Modélisation (DTIM), Conception et Évaluation des Performances des Systèmes (DCPS) et Département électromagnétisme et radars (DEMR) de l'ONERA.
- Les équipes Biologie des systèmes et Bibliome de l'unité INRA Mathématique, Informatique et Génome
- L'équipe Méthodes et Outils pour les Signaux et Systèmes (MOSS) du Laboratoire des Systèmes et Applications des Technologies de l'Information et de l'Énergie (SATIE – UMR 8029)
- L'équipe Sécurité et Fiabilité des Logiciels de l'Unité d'Informatique et d'Ingénierie des Systèmes (U2IS) de l'ENSTA ParisTech
- Le laboratoire Interactions Véhicules-Infrastructures-conducteurs (LIVIC) de l'Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des réseaux (IFSTTAR)
- Équipe LANEAS - Large Networks and System Group de CentraleSupélec

L'**annexe A** présente un tableau récapitulatif des établissements opérateurs d'inscription par défaut de chaque unité ou équipe de recherche.

## I – Gouvernance de l'école doctorale

### I.1 – Structuration

L'ED STIC est structurée en quatre (4) pôles **thématiques** qui sont transverses aux établissements, aux organismes, aux unités et aux équipes partenaires. Les pôles sont :

Pôle (1) Automatique, Traitement du Signal, Traitement des Images, Robotique

Pôle (2) Réseaux, Information et Communications

Pôle (3) Données, connaissances, apprentissage et interactions

Pôle (4) Programmation : modèles, algorithmes, langages, Architecture

---

<sup>1</sup> Cette équipe "Ingénierie Multimédia" a vocation à s'intégrer au laboratoire Samovar à la rentrée universitaire 2015, lors de la mise en place des nouvelles ED de l'Univ. Paris-Saclay.



## **Rattachement à un pôle thématique**

Chaque HDR ou encadrant de l'ED STIC est rattaché de manière unique à un pôle en fonction de ses activités scientifiques. Ce rattachement est déterminé par consultation de l'HdR et du directeur d'unité ou responsable d'équipe.

Chaque doctorant est également rattaché à un pôle qui est en règle générale le pôle de son directeur de thèse.

Afin de s'adapter à la réalité de l'activité scientifique des HDRs et des doctorants, un projet de thèse et le doctorant ayant été recruté pour celui-ci peuvent être gérés, si la thématique le requiert, par un pôle différent de celui du directeur de thèse, la thématique du projet prévalant sur le pôle du directeur de thèse.

## **Fonctionnement d'un pôle thématique**

Tous les pôles partagent les mêmes processus pour l'ensemble du fonctionnement de l'ED STIC.

Chacun assure les fonctions suivantes relatives au pôle : validation des sujets de thèse, examen de la candidature des doctorants et des demandes de financement externe, organisation et participation au jury de sélection des doctorants pour les financements délégués à l'ED par les établissements ou par d'autres organismes, suivi du doctorant, proposition et sélection de formations scientifiques pertinentes au domaine scientifique du pôle, validation des rapporteurs, du jury et de l'autorisation de soutenance.

## **Directeur de pôle**

Chaque pôle est sous la responsabilité d'un directeur de pôle qui coordonne le fonctionnement du pôle.

Le directeur de pôle est directeur adjoint de l'école doctorale et membre du conseil de l'ED. Il a un adjoint, le co-directeur de pôle.

## **Comité de pôle**

Chaque comité de pôle est composé de :

- 1 directeur de pôle (membre du conseil de l'ED)
- 6 représentants des HDR ou assimilés participant au pôle, élus pour 5 ans
- 3 représentants des HDR ou assimilés, nommés
- 1 représentant du monde socio-économique, membre du conseil de l'ED
- 1 représentant des doctorants, membre du conseil de l'ED





Le co-directeur du pôle est désigné par le comité de direction de l'ED STIC, en concertation avec les élus des comités de pôle parmi les représentants élus des HDR ou assimilés. Il doit appartenir à une unité de recherche ou à un établissement d'inscription différent de celui du directeur de pôle.

Les représentants des HDR participent au fonctionnement de l'ED et plus spécifiquement aux processus de recrutement, d'accompagnement, de formation, d'animation, de soutenance des doctorants du pôle. Ces processus sont décrits par le règlement intérieur de l'ED STIC et sont identiques pour les quatre pôles scientifiques.

L'**annexe B** présente l'organisation des élections aux comités de pôle ainsi que leur composition actuelle.

Les représentants des HDR nommés sont choisis par le comité de direction de l'ED STIC en concertation avec les directeurs d'unité et les membres élus dans l'objectif de compléter le comité d'un point de vue thématique.

Le directeur et le co-directeur du pôle collaborent pour assurer le fonctionnement efficace du pôle.

Le comité de pôle se réunit au moins deux fois par an.

### **Chargés de Mission**

L'école doctorale STIC dispose de trois chargés de mission pour

- la formation
- les relations internationales et
- les relations socio-économiques.

Les chargés de missions sont directeurs adjoints de l'école doctorale STIC.

Le comité de direction de l'école doctorale STIC est composé du directeur de l'école doctorale et de ses directeurs adjoints. Il a pour mission de coordonner le fonctionnement des pôles et d'assurer que chaque pôle fonctionne suivant les mêmes règles. Le comité de direction, sous la responsabilité du directeur de l'école doctorale, élabore les décisions nécessaires au fonctionnement efficace de celle-ci. Le comité de direction se réunit au moins une fois par trimestre.

## **I.2 – Equipe de direction**

### **Le directeur**

En application de l'article 10 de l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale, le directeur de l'école doctorale est désigné d'un commun accord par les chefs des établissements accrédités, après avis du conseil académique de l'Université Paris-Saclay et



du conseil de l'école doctorale. Il est nommé pour la durée de l'accréditation. Son mandat est renouvelable une fois. Ses missions sont définies à l'article 11 de l'arrêté.

### Les directeurs adjoints

Les directeurs adjoints de l'école doctorale sont désignés d'un commun accord par les chefs des établissements accrédités, après avis du conseil académique de l'Université Paris-Saclay et du conseil de l'école doctorale. Ils sont nommés pour la durée de l'accréditation. Leur mandat est renouvelable une fois. Leurs responsabilités et missions sont de même nature que celle du directeur de l'école doctorale mais sont restreintes au seul périmètre du pôle dont ils sont responsables. Ils bénéficient de délégations de signature du directeur de l'école doctorale pour ce qui relève de leur périmètre de responsabilité.

La composition actuelle de l'équipe de direction est proposée en **Annexe C**.

## I.2 – Conseil de l'école doctorale

### Composition du Conseil

La composition du conseil est définie à l'article 12 de l'arrêté du 7 août 2006. Il comporte 26 membres dont la répartition est la suivante :

- un représentant des ingénieurs, techniciens et administratifs,
- 13 représentants des établissements, des unités ou équipes de recherche de l'école doctorale,
- 5 doctorants appartenant à l'école doctorale, élus par leurs pairs,
- 8 personnalités extérieures à l'école doctorale, choisies, à parts égales, parmi les personnalités françaises et étrangères compétentes, dans les domaines scientifiques d'une part, et dans les secteurs industriels et socio-économiques concernés d'autre part.

Les membres du conseil autres que les doctorants sont désignés selon des modalités définies conjointement par le conseil d'administration de l'Université Paris-Saclay et par le conseil d'administration de l'établissement co-accrédité.

La liste nominative des **membres du Conseil de IED STIC** est fournie en **annexe D**, hormis les représentants des doctorants.

Le conseil de l'école doctorale se réunit au moins trois fois par an.

Les **représentants des doctorants** au sein du conseil de l'ED STIC sont élus chaque année suivant les modalités présentées en **Annexe E** entre novembre et décembre (à discuter avec les doctorants).



## **Vote et Pouvoir**

En cas d'absence prévue à une réunion du conseil de l'ED STIC, un membre du conseil peut donner pouvoir à un autre membre. Le pouvoir doit parvenir à la direction de l'ED STIC au moins 48 heures avant la réunion. Cette mesure est susceptible d'être révisée si un absentéisme important est remarqué aux réunions du conseil.

Aucun pouvoir n'est accepté lors du conseil d'ED STIC réuni en jury de concours.

## **II – Principes, critères et modalités d'admission des doctorants**

En application de l'article 4 de l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale, l'école doctorale STIC met en œuvre une politique d'admission des doctorants fondée sur des critères explicites et publics, selon les principes exprimés dans la charte des thèses. La procédure générale d'admission des doctorants est fournie dans le recueil de procédures du collège doctoral de l'Université Paris-Saclay. Les critères et modalités propres à l'école doctorale STIC sont précisés ci-après.

### **II.1 – Principes**

L'école doctorale met en œuvre une politique d'admission des doctorants qui vise dans tous les cas à respecter des principes suivants :

- des critères et procédures explicites et publics, portés à la connaissance des équipes d'accueil, des candidats potentiels au doctorat, des employeurs de docteurs ;
- un encadrement de cette politique de choix par le conseil de l'école doctorale, en amont (approbation des Jurys de concours, des modalités et des processus...) comme en aval (compte rendu des opérations d'admission) ;
- une prise en compte des capacités d'encadrement des unités ou équipes de recherche ; un encadrement personnalisé du doctorant ;
- un recrutement ouvert, encourageant la mobilité des étudiants, en particulier à l'international ;
- un éventuel fléchage thématique dans le cadre de la politique scientifique des établissements partenaires ;
- un recrutement encourageant le développement de nouveaux domaines et attentif à prendre en compte les perspectives d'insertion professionnelle ou de poursuite de carrière des docteurs ;



## II.2 – Critères

L'école doctorale STIC tient compte pour le choix de tous ses doctorants des critères suivants,

- résultats obtenus par le candidat en master, et plus généralement lors de son parcours académique
- aptitude du candidat à la recherche telle que pouvant s'évaluer à partir des périodes de stage de recherche : une expérience de recherche est exigée.
- adéquation entre la formation / le parcours du candidat et le projet doctoral,
- originalité et faisabilité du projet doctoral dans le contexte de l'unité de recherche et de ses partenariats et adéquation du projet à la politique scientifique de l'équipe de recherche telle qu'elle peut s'apprécier par l'avis sur le projet doctoral fourni par le directeur de l'unité de recherche,
- disponibilité du directeur de thèse et plus largement de l'ensemble des encadrants du doctorant pour assurer la direction scientifique du projet doctoral,
- projet professionnel exprimé par le candidat et de sa cohérence avec le projet doctoral.

### Taux d'encadrement : directeur de thèse et encadrant

Pour garantir la qualité de l'encadrement des thèses et la disponibilité des encadrants :

1. un HdR ou assimilé est autorisé à diriger au maximum cinq doctorants (ce nombre est arrêté par le conseil académique de l'Université Paris-Saclay et confirmé par le conseil de l'ED STIC) avec un taux d'encadrement inférieur ou égal à 300%, et
2. un non-HdR est autorisé à co-encadrer 3 doctorants avec un taux d'encadrement inférieur ou égal à 100% par décision du conseil de l'ED STIC.

En cas de co-directions, de cotutelles internationales, ou de situations exceptionnelles, le comité de direction de l'ED STIC peut accorder des dérogations individuelles après un examen préalable de chaque situation. Les décisions prises en la matière par le comité de direction de l'ED STIC sont présentées au Conseil de l'ED STIC lors de la réunion de bilan.



## II.3 – Modalités

### II.3.1 – Offre de sujets de thèses

La collecte des sujets est effectuée au fil de l'eau pour tous les recrutements. Les HDRs ou tout enseignant chercheur d'une unité de recherche de l'ED STIC peuvent déposer un projet de thèse sous ADUM. Le cas échéant (en fonction de la thématique scientifique du projet), le porteur de projet peut demander que celui-ci soit examiné par un autre pôle que celui auquel il est rattaché.

Le projet a la même forme qu'il soit composé dans la perspective d'un recrutement sur concours ou hors concours. Il comprend une description scientifique du projet permettant d'évaluer le positionnement du sujet relativement à l'état de l'art et permettant également d'évaluer l'originalité du sujet. Voir **Annexe F** pour un canevas indicatif.

Avant publication du projet sur le site web d'Adum, le projet est validé par le pôle. L'objectif de la validation est de s'assurer de l'adéquation sujet / thème du pôle et des conditions d'encadrement. Elle est la synthèse de l'avis du directeur de l'unité du porteur de projet et du directeur de pôle qui s'appuie sur les compétences des membres du comité de pôle.

Certains AAPs nécessitent le classement des projets déposés avant transmission à l'organisateur de l'AAP. Dans ce cas le classement est effectué par le comité de direction, élargi aux directeurs adjoints des pôles.

### II.3.2 – Examen des candidatures

#### *Collecte des candidatures*

La collecte des candidatures est effectuée au fil de l'eau pour tous les recrutements, concours ou hors concours. Une date limite est précisée pour le concours. Le dépôt d'une candidature de thèse, qu'il soit fait dans la perspective d'un recrutement sur concours ou hors concours a la même forme et comprend en particulier :

- le CV du candidat détaillant son parcours académique et professionnel si il y a lieu,
- les relevés de notes et classement des trois dernières années d'études,
- des références, lettres de recommandation donnant une appréciation sur la qualité académique du candidat et ses aptitudes du candidat à mener des travaux de recherche.
- Une lettre de motivation portant à la fois sur les perspectives professionnelles du candidat et sur le choix spécifique du projet de thèse

La candidature est accompagnée par un avis circonstancié du directeur de thèse.

Pour le concours, les règles suivantes doivent être respectées :

- Un candidat peut déposer au plus deux dossiers de candidature ; il exprime alors une priorité entre les deux projets ciblés.



- Un directeur de thèse peut faire remonter (soutenir) au plus deux candidatures. Une candidature concernant un projet éligible à plusieurs financements compte pour une candidature.

### ***Examen de candidature***

L'examen de la candidature est coordonné par le directeur de pôle.

Chaque candidature fera l'objet d'un examen sur dossier suivi d'une audition (concours) ou d'un entretien (hors concours). L'examen sur dossier est effectué par un ou deux membres du comité de pôle (rapporteurs) sollicités par le directeur de pôle.

L'audition ou entretien est d'une durée de 20 minutes environ questions comprises. Pendant l'audition / entretien, le candidat se présente brièvement, expose ses expériences de recherche et sa vision personnelle du projet doctoral, ce qui en fait l'originalité, la démarche scientifique qui est envisagée pour traiter le sujet.

La capacité du candidat à répondre aux questions et son appropriation du projet doctoral et de la démarche envisagée sont des éléments importants pour l'évaluation des candidatures.

### **II.3.3 – Organisation du concours**

Les étapes du concours sont : examen sur dossier, audition par le jury d'audition de pôle, proposition de classement par le pré-jury de pôle, proposition de classement par le Conseil de l'ED STIC.

Le **jury d'audition** pour un pôle, constitué par le directeur de pôle, est composé d'au minimum 5 membres parmi les représentants des HDR élus ou nommés du pôle. Le représentant des doctorants assiste si il le souhaite aux auditions en tant qu'observateur. Peut se joindre au jury d'audition, en tant qu'observateur, un représentant des organismes ayant labellisé certains projets pour des AAPs spécifiques (ex : Digiteo, Digicosme).

Le jury d'audition est présidé par le directeur ou le directeur adjoint du pôle. Un représentant HDR dans l'incapacité d'assister aux auditions ne peut participer au pré-jury de pôle.

Le jury d'audition émet un rapport d'audition pour chaque candidat présent à l'audition. Les rapports sont mis à la disposition des membres du jury de pôle.

Le **pré-jury de pôle** est constitué des membres du jury d'audition et du représentant socio-économique membre du pôle. Le représentant des doctorants assiste si il le souhaite au pré-jury en tant qu'observateur. Au moins un et de préférence deux membres du comité de direction de l'ED STIC npn rattachés au pôle assistent au pré-jury.

Le pré-jury de pôle est présidé par le directeur de pôle. Les discussions du pré-jury se font sur la base du dossier de candidature, du rapport de l'examineur, du rapport d'audition. Le pré-jury ne prend pas en compte l'affectation de financement aux candidatures. Le pré-jury émet une proposition de classement.



Le **jury final** est constitué des membres du conseil de l'ED STIC élargi éventuellement aux représentants des AAP spécifiques (ex : Digiteo, Digicosme). Les représentants des doctorants assistent si ils le souhaitent au jury en tant qu'observateurs. Le jury se réunit pour faire la synthèse des propositions de classement des pré-jurys de pôle et proposer l'affectation des financements aux candidatures.

La proposition de classement voté par le Conseil de l'ED STIC est transmise au Collège Doctoral.

### **II.3.3 – Organisation du hors concours**

Les étapes du recrutement hors concours sont : examen sur dossier, entretien.

L'entretien du candidat est organisé par le directeur de pôle qui requiert les compétences des membres du comité de pôle en priorité et peut aussi demander au correspondant établissement ou tout autre HDR de conduire cet entretien. Dans quelques cas spécifiques où un entretien avec le candidat a été effectué par l'organisme financeur ou une autre structure, cet entretien pourra être pris en compte après échange entre le pôle et l'organisme. En tout état de cause l'entretien est mené par des personnes extérieures à l'équipe (aux équipes) d'encadrement du doctorant.

### **II.3.4 – Financement des doctorants**

L'inscription à l'école doctorale STIC est conditionnée à l'obtention d'un financement du doctorant pour la durée du doctorat, jusqu'à la date prévue pour la soutenance. Ce financement garantit le bon déroulement du projet doctoral.

Le directeur de pôle de l'École Doctorale s'assure, dans tous les cas, que le directeur de thèse et le directeur de l'unité de recherche ont obtenu, en amont de la première inscription en doctorat, le financement du doctorant pour toute la durée du projet doctoral et lors de chaque réinscription, y compris au-delà de la 3<sup>ème</sup> année.

Si le candidat dispose d'un contrat de travail de droit français dédié à la formation doctorale (contrat doctoral, contrat CIFRE, contrat formation recherche, etc.), les conditions de financement du doctorant garantissant le bon déroulement du projet doctoral sont réunies dès lors que le montant brut mensuel du salaire du doctorant est supérieur au SMIC brut à temps plein.

L'accueil d'un doctorant bénéficiant d'une bourse de l'étranger est accepté si le financement et les conditions de travail du doctorant garantissent le bon déroulement du projet doctoral. L'unité de recherche et l'équipe d'accueil sont invitées à compléter si nécessaire la rémunération de la bourse.



Dans le cas de cotutelle, les périodes de séjour en France du doctorant sont soumises aux conditions de financement ci-dessus. Il sera vérifié que la rémunération et les conditions de travail hors séjour en France sont compatibles avec l'avancement du travail de recherche.

L'école doctorale STIC conditionne également l'inscription en doctorat au fait que le doctorant bénéficie d'une couverture sociale adaptée.

L'école doctorale STIC s'assurera également que les obligations du doctorant envers le bailleur de fonds sont compatibles avec les principes éthiques fondamentaux de la recherche.

Le comité de direction se prononce sur les cas particuliers, après un examen approfondi des dossiers. Les décisions sont présentées au Conseil de l'ED STIC lors de la séance de bilan.

### **III – Déroulement du doctorat**

#### **III.1 – Inscription en doctorat**

L'école doctorale STIC applique la procédure d'inscription en doctorat de l'Université Paris-Saclay et les modalités propres à l'établissement qui opère l'inscription en doctorat.

L'établissement opérateur de l'inscription en doctorat est défini par défaut selon l'unité ou équipe de recherche d'accueil, les correspondances sont précisées dans le tableau présenté en Annexe A.

(\*) Lorsque des cas particuliers se présentent, les principes suivants guident le choix de l'établissement opérateur d'inscription :

- Pour un contrat doctoral non-fléché financé sur la dotation ministérielle d'un établissement, l'inscription sera opérée par l'établissement ayant accordé le contrat.
- Pour un contrat doctoral financé par un contrat de recherche, l'inscription se fait dans le respect des accords entre les tutelles de l'unité de recherche. Dans le cas d'un laboratoire d'accueil ayant plusieurs tutelles en situation d'opérer des inscriptions, la proximité géographique entre l'unité de recherche et l'établissement d'inscription sera recherchée.

#### **III.2 – Durée du doctorat**

La préparation du doctorat à temps plein s'effectue, en règle générale, en 36 mois.

Une demande d'inscription en 4<sup>ème</sup> année si elle induit à une soutenance au-delà de 40 mois doit être motivée. La demande de dérogation s'accompagne d'un plan de travail jusqu'à la soutenance, d'un engagement de financement allant impérativement jusqu'à l'envoi de la thèse aux rapporteurs et de préférence au moins jusqu'à la soutenance. L'avis du directeur





de thèse est recueilli. Un entretien est organisé par le directeur de pôle (voir suivi du doctorat).

Le comité de direction de l'ED STIC s'assure de la faisabilité de la finalisation des travaux et de la rédaction avant la fin du financement. Les décisions de dérogation sont présentées au Conseil de l'ED STIC lors de la réunion consacrée au bilan annuel.

L'inscription en 5ème année n'est autorisée à l'ED STIC que dans des cas très exceptionnels et formellement justifiés.

La durée d'une thèse en cotutelle peut être portée à 4 ans après validation du directeur de pôle.

Dans le cas de doctorants salariés pour une activité autre que la recherche, la durée du doctorat est évaluée au prorata du temps consacré à la thèse et est en tout état de cause limitée à 6 ans.

Dans le cas de doctorants salariés effectuant leur thèse à temps partiel, le temps consacré à la préparation de la thèse devra être d'au moins 2 jours par semaine. Le comité de pôle s'assure que la quotité de temps dédié à la thèse est compatible avec le bon déroulement du projet de doctorat.

### **III.3 – Suivi du doctorant**

L'inscription des doctorants doit être obligatoirement renouvelée au début de chaque année universitaire.

Les procédures de suivi permettent à l'école doctorale de s'assurer que la formation personnalisée du doctorant comporte bien chacun des éléments qui caractérisent la formation doctorale, qu'elle lui permet de développer ses compétences et de se constituer une expérience professionnelle de recherche.

L'ED STIC met en place trois types de suivi :

- le suivi annuel lié à la réinscription du doctorant
- le suivi mi-parcours ou approfondi
- le suivi suite à un problème spécifique

#### **Suivi Annuel**

Au moment de sa réinscription, le doctorant rédige un rapport d'avancement et un plan de travail pour l'année à venir qui sont tous deux signés par le doctorant et ses encadrants, il répond au questionnaire d'auto évaluation portant sur différents aspects de ses activités (voir Annexe G). Il a un entretien avec son référent permettant un regard extérieur sur le déroulement global de la thèse.



Pour une réinscription en 4<sup>ème</sup> année qui prévoit une soutenance avant 40 mois de thèse, un engagement ferme du directeur de thèse sur la date de soutenance est requis. La désignation des rapporteurs est obligatoirement faite au moment de la réinscription.

Pour une réinscription en 4<sup>ème</sup> année qui induit une soutenance au-delà du 40<sup>e</sup> mois de thèse, un entretien est organisé par le directeur de pôle. L'entretien est effectué avec deux membres du pôle et a pour objectif d'évaluer la faisabilité du plan de travail devant aboutir à la soutenance.

### Suivi mi-parcours

Le suivi mi-parcours a pour objectif de faire un point approfondi sur le travail scientifique du doctorant, sa prise en main du sujet, les perspectives de travail et aussi sur les autres activités du doctorant (la formation, la mission hors recherche). Le suivi a aussi pour objectif de mettre en perspective le travail accompli dans le contexte du projet professionnel du doctorant.

La mise en place du suivi à mi-parcours pour un doctorant est effectuée sous la responsabilité du directeur de pôle auquel il est rattaché et, en particulier, ce dernier valide la composition du comité d'évaluation.

Dans le cadre du suivi à mi-parcours, le doctorant délivre les documents suivants :

- un document de 5 à 10 pages présentant son sujet de thèse, l'avancement et les perspectives de ses travaux de recherche. Ce document peut reprendre un article soumis ou publié,
- un CV incluant l'ensemble des activités du doctorant comme les missions hors recherche (enseignement, valorisation, ..), les séjours hors de l'équipe d'accueil du doctorant, les publications, les articles soumis ou en préparation, les logiciels/prototypes ou expérimentations déployées ou en cours,
- le plan de formation individuel du doctorant à jour présentant les formations suivies et prévues.

Le doctorant effectue une présentation orale en présence des membres du comité d'évaluation, du directeur de thèse et co-encadrant ; cette présentation est suivie d'un entretien du comité avec le doctorant seul, et d'un entretien avec le directeur de thèse seul.

Le comité d'évaluation est constitué de deux membres

- un EC ou chercheur extérieur à l'équipe d'accueil du doctorant et de son co-encadrant, de préférence membre du comité de pôle du doctorant.
- un EC ou chercheur expert dans le domaine de recherche du doctorant, extérieur à l'équipe du doctorant et des encadrants, de préférence extérieur à l'Université Paris-Saclay.



Cette personnalité scientifique peut être un des rapporteurs pressentis pour la thèse si toutefois elle est extérieure à l'Université Paris-Saclay. Il est recommandé qu'elle ait son HdR.

Le comité d'évaluation est constitué sous la responsabilité du pôle de rattachement du doctorant. Le directeur de thèse propose les deux membres du comité d'évaluation au directeur de pôle qui valide ou fait des suggestions de modification.

L'évaluation à mi-parcours est organisée entre le 16<sup>ème</sup> et le 20<sup>ème</sup> mois de la thèse par le pôle du doctorant.

A l'issue de l'évaluation à mi-parcours, le comité d'évaluation rédige un rapport d'évaluation et propose si il le souhaite des suggestions pour l'évolution des travaux.

### **Suivi suite à un problème spécifique ou à un conflit**

Lorsque l'ED STIC identifie un problème pour un doctorant ou est alertée à propos d'un conflit, une série d'entretiens (médiation) est organisée avec le doctorant seul, avec le directeur de thèse et encadrant seuls, en présence des deux si nécessaire afin de proposer une solution et d'en vérifier la pertinence. L'école doctorale s'appuie si besoin sur les services spécialisés des établissements. Cette démarche de médiation suit les recommandations du texte « résolution des conflits par l'école doctorale » adopté par le collège doctoral.

Si cette médiation n'aboutit pas, l'école doctorale met en place une commission de conciliation qui a pour mission d'élaborer des solutions et de formuler des recommandations comme décrit dans le texte « résolution des conflits par l'école doctorale » adopté par le collège doctoral.

## **III.4 – Formations**

Outre la formation par la recherche, personnalisée, qui s'acquiert dans l'exercice de la recherche au sein de l'unité de recherche, la formation doctorale comprend également une formation collective destinée,

- à conforter la culture scientifique des doctorants,
- à préparer leur insertion professionnelle ou leur poursuite de carrière dans le secteur public comme dans le secteur privé,
- à favoriser leur ouverture internationale.

### **III.4.1 – Programme de formation de l'école doctorale STIC**

L'école doctorale STIC organise la formation collective de ses doctorants de la manière suivante.



Chaque doctorant de l'ED STIC effectue au minimum 100h de formation sur la durée de la thèse, en respectant une répartition typique de

- 50h de formations scientifiques et
- 50h de formations transverses

Un premier Plan Individuel de Formation (voir Annexe H pour la présentation du PIF) est constitué dans les 3 mois suivant le début de la thèse et permet au doctorant de planifier sa formation au regard de ses besoins et de ses objectifs en identifiant les compétences qu'il souhaite acquérir. Les règles suivantes doivent être respectées :

- diversification de la formation transverse : le choix des modules assure une diversification d'acquisition de compétences ; pour une compétence donnée, le volume de formation pris en compte ne dépasse pas 25 heures ; à titre d'exemple, un module de langue n'est pas pris en compte au-delà de 25 heures.
- période : les formations scientifiques et transverses sont effectuées en priorité pendant les deux premières années de thèse ; le doctorant bénéficie des acquis pendant la thèse et préserve du temps, en dernière année de thèse, pour la rédaction de son manuscrit et la préparation de sa soutenance.

Un doctorant peut bénéficier d'aménagements de volume/répartition de formations différents des standards de l'ED STIC dans quelques cas exceptionnels nécessitant une justification et accord du pôle de rattachement. Par exemple :

- lorsque la thèse est réalisée sous convention CIFRE ou en tant que salarié en entreprise, le doctorant peut être dispensé partiellement des formations transverses ;
- lorsque la thèse est en cotutelle, le doctorant peut être autorisé à effectuer un volume de formations proportionnel à la durée de ses séjours en France.

### **III.4.2 – Modalités d'inscription et de validation des modules de formation**

Les modalités d'inscription et de validation des modules de formation sont organisées par le chargé de mission formation.

Le doctorant utilise son compte Adum pour s'inscrire aux formations.

Le PIF est mis à jour et téléchargé sous Adum à chaque (ré)inscription en thèse et également pour la soutenance à mi-parcours (voir suivi).

Avant de s'inscrire à une formation, le doctorant s'assure soit de la gratuité de celle-ci, soit d'un support financier (en règle générale, par son unité ou équipe de recherche). Il fait si nécessaire un ordre de mission en fonction des règles de son employeur et de son unité/établissement d'accueil.



Le doctorant doit s'assurer qu'à l'issue de la formation, quelle qu'elle soit, un certificat de présence lui est délivré, l'inscription ne constituant pas une preuve de suivi de la formation.

Pour toute demande d'information concernant la formation doctorale et le PIF, le doctorant envoie un message électronique au correspondant formation de son pôle (voir la page contact). Attention le correspondant formation n'est pas toujours le directeur du pôle de rattachement.

### III.5 – Animation de l'école doctorale

#### Présentation de l'ED aux masters

L'ED intervient dans des masters ou des salons ou d'autres journées et assure dans la mesure de ses moyens une participation à des salons ou journées ciblant la formation doctorale.

#### Événements dédiés aux doctorants

L'environnement de l'Université Paris-Saclay propose une riche palette d'événements permettant aux doctorants d'exposer leurs travaux, d'être en contact avec les entreprises, etc.

Une **journée d'accueil** est organisée annuellement en début d'année universitaire et cible les doctorants en cours de 1<sup>ère</sup> inscription. L'objectif est de présenter l'ensemble du fonctionnement de l'ED STIC et surtout le déroulement du doctorat en terme de formation, suivi etc.

Une journée d'information dédiée à la fin de thèse (procédure de soutenance) et à la préparation de l'après-thèse est organisée en février-mars. Elle cible les doctorants en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année de doctorat.

#### Cérémonie de remise des diplômes

L'ED STIC participe à la cérémonie de remise des diplômes organisée par le collège doctoral.

### IV – Soutenance du doctorat

La procédure de soutenance est définie au niveau de l'Université Paris-Saclay, l'école doctorale se chargeant d'informer les doctorants sur les procédures et critères.

Le directeur de pôle du doctorant coordonne la désignation des rapporteurs, la nomination des membres du jury. Le directeur de pôle éventuellement aidé de son adjoint prennent connaissance des rapports de thèse pour traiter l'autorisation de soutenance.

L'ED STIC requiert pour la soutenance que :



- Sauf cas particulier dûment justifié, le doctorant doit avoir au moins publié un article portant principalement sur ses résultats de thèse, accepté dans une revue ou conférence d'audience internationale avec comité de lecture,
- Le doctorant doit avoir effectué les formations requises par son statut.

La soutenance est composée d'une présentation par le doctorant de ses travaux d'une durée de 45 mn et d'une séance de questions adressées au doctorant par les membres du jury.

### **Jury : Participation du Directeur de thèse et co-encadrant(s)**

D'après l'arrêté du 25 mai 2016, le directeur de thèse (ou les directeurs de thèse) participe au jury. Il assiste à la discussion et sa participation demeure précieuse pour la bonne compréhension des travaux qu'il a encadrés. Il peut, le cas échéant, éclairer les débats menant à la décision. Il n'a donc pas vocation à mener les débats et, s'il assiste à la délibération, ne prend pas part à la décision finale. Le directeur de thèse est donc pris en compte dans les ratios qui peuvent être considérés au sein du collège doctoral pour les membres internes ou externes à l'établissement de rattachement.

Il ne signe pas le procès-verbal de délibération, mais signe le rapport de soutenance. Lorsque le rapport de soutenance fait état de la délibération, il doit figurer que cette décision a été prise par les membres du jury hors directeur(s) de thèse.

Les mêmes dispositions s'appliquent au(x) co-encadrant(s) qui participe(nt) au jury de soutenance.

## **V – Devenir des docteurs**

Lors de la désignation des rapporteurs, les doctorants sont invités à renseigner dans le système d'information du collège doctoral de l'Université Paris-Saclay, les publications issues des travaux, le devenir professionnel immédiat et une adresse électronique régulièrement consultée.

Les docteurs resteront en lien avec l'école doctorale STIC pendant une durée minimale de 5 ans et actualiseront l'adresse à laquelle ils peuvent être contactés après la soutenance afin d'assurer le suivi du devenir professionnel des docteurs de l'école doctorale.

Les docteurs s'engagent à répondre aux enquêtes de suivi réalisées par l'école doctorale, et les équipes d'accueil à favoriser le contact avec leurs anciens doctorants.



L'école doctorale publie sur son site les informations statistiques qu'elle possède sur le devenir des docteurs, afin notamment d'aider les doctorants à préparer la suite de leur carrière professionnelle.

## **VI – Traitement des demandes de dérogations et des cas particuliers**

Le traitement des demandes de dérogation et cas particuliers est délégué par le Conseil de l'ED STIC au comité de direction qui se réunit une fois par mois (10 fois par an).

Le comité de direction consulte par voie électronique les membres du Conseil de l'ED STIC pour les situations singulières ou pour lesquelles le comité n'atteint pas un consensus.

## **VII – Médiation, traitement des litiges**

En cas de conflit entre le doctorant et le directeur de thèse et/ou le directeur de l'unité de recherche, le directeur de l'école doctorale écoute les parties et propose une solution appropriée. Voir Suivi.

En cas d'échec de cette médiation ou de conflit impliquant également le directeur de l'école doctorale, il est fait recours au président de l'Université Paris-Saclay, qui prend tous les avis et désigne éventuellement une instance de médiation extérieure afin de résoudre le conflit.

## **VIII – Modalités et date d'entrée en vigueur du règlement intérieur et durée de validité**

Le règlement intérieur est applicable sur la durée du contrat 2015-2019.

Le règlement intérieur est voté par le conseil de l'école doctorale et entre en vigueur une fois qu'il a été déposé au collège doctoral de l'Université Paris-Saclay accompagné du procès-verbal du conseil de l'école doctorale, du vote du règlement intérieur ou de résolutions de révisions de ce règlement intérieur.

Le règlement intérieur en vigueur est diffusé sur le site web de l'Université Paris-Saclay.

Le règlement intérieur peut être révisé à chaque conseil de l'école doctorale, la nouvelle version, accompagnée du procès-verbal, doit être transmise au collège doctoral pour enregistrement et entrée en vigueur.

Le présent règlement intérieur a été voté par le conseil de l'école doctorale STIC en date du 11-30-2015 et est entré en vigueur en date du 06-07-2016.



Il a été révisé et voté par le conseil de l'école doctorale STIC en date du 10-03-2017. Cette révision concerne :

- L'ajout du paragraphe Jury : Participation du Directeur de thèse et co-encadrant(s)
- La modification du paragraphe Taux d'encadrement : directeur de thèse et co-encadrant





## VIII – Annexes

### Annexe A : Etablissements opérateurs d'inscription des laboratoires et équipes de l'ED STIC

<b>Section 1.01 Unité / Equipe de Recherche</b>	<b>Section 1.02 Etablissement d'inscription</b>
CEA LIST	Université Paris Sud
E3S	Université Paris Sud
IBISC	Université Evry Val d'Essonne
INRIA SIF	Université Paris Sud Ecole Polytechnique
L2S	Université Paris Sud CentraleSupélec
LIMSI	Université Paris Sud
LISV	Université Versailles Saint-Quentin
LIX	Ecole Polytechnique
LRI	Université Paris Sud CentraleSupélec
LSV	Ecole Normale Supérieure de Cachan
LTCI	Telecom ParisTech
PRISM	Université Versailles Saint-Quentin
SAMOVAR	Telecom SudParis



## Annexe B : Comités de pôle (Élection et Composition)

### Élection au comité de pôle

Six des membres du comité de pôle sont représentants des HDRs ou assimilés (désignés dans la suite par représentant des HDRs) rattachés au pôle. Ils sont élus pour 5 ans.

L'élection des représentants des HDRs est préparée par le comité de direction de l'ED STIC qui assure la communication des informations vers les HDRs ou assimilés par diffusion de messagerie électronique et du site web de l'ED STIC. En particulier, le comité de direction diffuse un calendrier précis du déroulement de l'élection.

### Liste électorale (des électeurs)

Parmi les chercheurs et enseignants-chercheurs, sont électeurs d'un comité de pôle, les titulaires d'une Habilitation à Diriger les Recherches (HDR) ou assimilés i.e. les titulaires d'un Doctorat d'Etat ou d'une équivalence (telle que définie par l'article 17 -- Arrêté du 7 Aout 2006 relatif à la formation doctorale) hors dérogation et remplissant les conditions suivantes :

- l'HDR ou équivalence au sens ci-dessus est obtenue avant le 17 novembre 2014
- le titulaire d'HDR ou assimilé au sens ci-dessus est rattaché au pôle
- le titulaire d'HDR ou assimilé au sens ci-dessus est en activité (incluant l'éméritat) ce qui exclut la mise en disponibilité et le détachement à temps complet dans une structure hors du périmètre Paris-Saclay.

Les listes sont établies par la direction de l'ED STIC en coordination avec les laboratoires et les équipes rattachés à l'ED STIC. Le comité de direction de l'ED STIC transmet ces listes aux directeurs d'unité et responsables d'équipe.

L'**affichage** des listes électorales par pôle est effectué 3 semaines avant l'élection sur le panneau d'affichage du secrétariat de l'ED STIC (Bureau 417, Bât 650 – Aile Nord, Université Paris-Sud) et le site Web de l'ED STIC. Il est aussi relayé par les directeurs d'unités ou d'équipe sous forme papier (tableau d'affichage) et via l'intranet de l'unité ou de l'équipe.

Pour chaque pôle, la liste communiquée est triée par laboratoires, triée par établissements. Chaque électeur est décrit dans cette liste par : Nom, Prénom, Civilité, Mail, Employeur, Unité (ou Equipe) de Recherche, Statut.

Les **modifications des listes des électeurs** doivent être transmises par les directeurs d'unité et les responsables des équipes rattachées à l'ED STIC par mail à la direction de l'ED STIC (edstic@lri.fr) au plus tard quinze jours avant l'élection, date à laquelle la liste est close.

### Listes de candidature



Une liste de candidature pour un comité de pôle doit comporter 6 HDRs ou assimilés inscrits sur la liste électorale du pôle et doit satisfaire les conditions suivantes :

- (Règle des 4/5)  
Les six (6) candidats d'une liste sont rattachés à au moins 4 établissements d'inscription distincts, et

les six (6) candidats d'une liste sont rattachés à au moins 5 unités de recherche distinctes.

- Un candidat ne peut apparaître que sur une (1) liste.
- Ni le directeur, ni les directeurs adjoints de l'ED STIC ne peuvent être candidats.

Le **dépôt des listes de candidature** doit être effectué 1 mois avant l'élection par mail auprès de la direction de l'ED STIC ([edstic@lri.fr](mailto:edstic@lri.fr)) en utilisant le formulaire fourni par le comité de direction de l'ED, formulaire signé par chaque candidat. La liste est accompagnée d'une profession de foi d'une page si souhaité.

La **validation des listes de candidature** est faite par le comité de direction de l'ED STIC. Elle porte sur l'éligibilité, la contrainte 4/5 (vérifiée au vu de la liste électorale). Une liste doit être complète (6 candidats).

**L'affichage des listes de candidature** par pôle est effectué quatre semaines avant l'élection sur le panneau d'affichage du secrétariat de l'ED STIC (Bureau 417, Bât 650 – Aile Nord, Université Paris-Sud) et le site Web de l'ED STIC. Il est aussi relayé par les directeurs d'unités ou d'équipe sous forme papier (tableau d'affichage) et via l'intranet de l'unité ou de l'équipe.

Pour chaque pôle, les listes sont communiquées par ordre alphabétique avec éventuellement une profession de foi d'une page.

### Scrutin

Le mode de scrutin est de **liste à un tour**. Pour chaque pôle, sont élus les six candidats de la liste ayant recueilli le plus grand nombre de voix ; s'il y a égalité entre deux listes, le bénéfice est donné à celle dont la somme des âges des candidats est la plus grande.

Pour chaque pôle, le vote s'exprime sous forme d'un choix entre plusieurs listes i.e. listeA / listeB / ... / Blanc.

Le vote se déroule électroniquement. Aucun vote par procuration n'est admis. Le logiciel Limesurvey est utilisé pour le vote. Les informations concernant l'installation et le paramétrage seront accessibles sur demande au comité de direction de l'ED STIC ([edstic@lri.fr](mailto:edstic@lri.fr)). Deux observateurs sont nommés.



Le scrutin se déroule sur plusieurs jours afin de favoriser l'expression des votes.

### Résultat des élections

Le décompte des voix est effectué en présence des observateurs le lendemain du dernier jour de vote. Toute personne souhaitant être présente doit se manifester quinze jours avant le début du vote auprès du comité de direction de l'ED STIC (edstic@lri.fr).

L'**affichage de la liste élue** pour chaque pôle est effectué sur le panneau d'affichage du secrétariat de l'ED STIC (Bureau 417, Bât 650 – Aile Nord, Université Paris-Sud) et le site Web de l'ED STIC. Il est aussi relayé par les directeurs d'unités ou d'équipe sous forme papier (tableau d'affichage) et via l'intranet de l'unité ou de l'équipe.

### Composition des comités de pôle

La première élection des représentants des comités de pôle a eu lieu en décembre 2014 afin d'anticiper les concours de recrutement des doctorants 2015-2016 suivant le calendrier ci-dessous.

Affichage des listes des électeurs	20 octobre 2014
Dépôt des listes de candidature	17 novembre 2014
Affichage des listes de candidature	19 novembre 2014
Modification des listes d'électeurs	3 décembre 2014
Nomination Observateurs	3 décembre 2014
Election	10-11-12 et 15-16 décembre 2014
Affichage Résultat	17 décembre 2014

Les autres membres d'un comité de pôle ont été nommés sur proposition après consultation des directeurs d'unité et des élus au comité et en lien avec la composition du Conseil de l'ED



STIC pour le représentant du monde socio-économique et pour le représentant des doctorants.

---

· L'élection des représentants des doctorants ayant lieu au moment de la rédaction de ce document, les représentants des doctorants qui figure dans la composition des comités de pôle sont les volontaires qui se sont déclarés en Décembre 2015 dans la phase transitoire de mise en place de l'EDS STIC.



*Pôle Automatique, Traitement du Signal, Traitement des Images, Robotique (Pôle 1)*

Liste Membres élus

Nom	<b>Ben Oueddou</b>	Prénom	<b>Fethi</b>
Qualité ou titre	PR, HDR		
Mail	Fethi.benouezdou@uvsq.fr		
Etablissement employeur	UVSQ		
Unité de Recherche	LISV, EA 4048		
Etablissement Inscription	UVSQ		

Nom	<b>Duc</b>	Prénom	<b>Gilles</b>
Qualité ou titre	PR, HDR		
e-mail	Gilles.Duc@supelec.fr		
Etablissement employeur	CentraleSupélec		
Unité de recherche	L2S, UMR 8506		
Etablissement Inscription	CentraleSupélec		

Nom	<b>Gousseau</b>	Prénom	<b>Yann</b>
Qualité ou titre	PR, HDR		
e-mail	Gilles.Duc@supelec.fr		
Etablissement employeur	IMT/TPT		
Unité de recherche	LTCI UMR 5141		
Etablissement Inscription	CentraleSupélec		

Nom	<b>Mammar</b>	Prénom	<b>Saïd</b>
Qualité ou titre	PR, HDR		
e-mail	saïd.mammar@ibisc.univ-evry.fr		
Etablissement employeur	UEVE		
Unité de recherche	IBISC, EA 4526		
Etablissement Inscription	UEVE		

Nom	<b>Marcos</b>	Prénom	<b>Sylvie</b>
Qualité ou titre	DR, HDR		
e-mail	Sylvie.marcos@lss.supelec.fr		
Etablissement employeur	CNRS		
Unité de recherche	L2S UMR8506		
Etablissement Inscription	UPSud		

Nom	<b>Rodet</b>	Prénom	<b>Thomas</b>
Qualité ou titre	PR, HDR		
e-mail	thomas.rodet@ens-cachan.fr		
Etablissement employeur	ENS Cachan		



Unité de recherche	SATIE, MOSS
Etablissement Inscription	UPSud

#### Liste des Membres Nommés

Nom	<b>Auber</b>	Prénom	<b>Didier</b>
Qualité ou titre	DR		
e-mail	didier.aubert@ifsttar.fr		
Etablissement employeur	IFSTTAR		
Unité de recherche	LIVIC		
Etablissement Inscription	UEVE		

Nom	<b>Champagnat</b>	Prénom	<b>Frédéric</b>
Qualité ou titre	Maître de Recherches 1		
e-mail	frederic.champagnat@onera.fr		
Etablissement employeur	ONERA		
Unité de recherche	DTIM		
Etablissement Inscription	UPSud		

Nom	<b>Leroux</b>	Prénom	<b>Christophe</b>
Qualité ou titre	IC		
e-mail	christophe.leroux@cea.fr		
Etablissement employeur	CEA		
Unité de recherche	CEA LIST		
Etablissement Inscription	UPSud		

#### Membre Externe issu du monde Socio-économique

Nom	<b>Barbaresco</b>	Prénom	<b>Frédéric</b>
Qualité ou titre	Senior Scientist & Advanced Studies Manager		
e-mail	frederic.barbaresco@thalesgroup.com		
Etablissement employeur	THALES AIR SYSTEMS		

#### Doctorant<sup>2</sup>

Nom	<b>Irofti</b>	Prénom	<b>Dina</b>
Qualité ou titre	Doctorante		
e-mail	dina.irofti@lss.supelec.fr		

<sup>2</sup> A mettre à jour après l'élection des représentants des doctorants



Etablissement employeur	UPSud
Unité de recherche	L2S UMR 8506

---





*Pôle Réseaux, Information, Communications (Pôle 2)*

Liste Membres élus

Nom	<b>Berthet</b>	Prénom	<b>Antoine</b>
Qualité ou titre	PR, HDR		
e-mail	antoine.berthet@supelec.fr		
Etablissement employeur	CentraleSupélec		
Unité de recherche	L2S		
Etablissement Inscription	CentraleSupélec		

Nom	<b>Boukhatem</b>	Prénom	<b>Lila</b>
Qualité ou titre	MCF, HDR		
e-mail	lila.boukhatem@lri.fr		
Etablissement employeur	UPSud		
Unité de recherche	LRI, UMR 8623		
Etablissement Inscription	UPSud		

Nom	Coupechoux	Prénom	Marceau
Qualité ou titre	MCF, HDR		
e-mail	marceau.coupechoux@telecom-paristech.fr		
Etablissement employeur	IMT/TPT		
Unité de recherche	LTCI, UMR 514		
Etablissement Inscription	Télécom ParisTech		

Nom	Desgreys	Prénom	Patricia
Qualité ou titre	PR, HDR		
e-mail	patricia.desgreys@telecom-paristech.fr		
Etablissement employeur	IMT/TPT		
Unité de recherche	LTCI, UMR 514		
Etablissement Inscription	Télécom ParisTech		

Nom	<b>Fourneau</b>	Prénom	<b>Jean-Michel</b>
Qualité ou titre	PR, HDR		
e-mail	jmf@prism.uvsq.fr		
Etablissement employeur	UVSQ		
Unité de recherche	PRISM, UMR 8144		
Etablissement Inscription	UVSQ		

Nom	<b>Laurent</b>	Prénom	<b>Maryline</b>
Qualité ou titre	PR, HDR		
e-mail	maryline.laurent@telecom-sudparis.eu		
Etablissement employeur	IMT/TPS		
Unité de recherche	SAMOVAR, UMR 5157		



Etablissement Inscription	Télécom SudParis
---------------------------	------------------

#### Liste des Membres Nommés

Nom	<b>Carneiro-Viana</b>	Prénom	<b>Aline</b>
Qualité ou titre	CR1, HDR		
e-mail	aline.viana@inria.fr		
Etablissement employeur	INRIA		
Unité de recherche	Inria Saclay		
Etablissement Inscription	Ecole Polytechnique		

Nom	<b>Lepers</b>	Prénom	<b>Catherine</b>
Qualité ou titre	PR, HDR		
e-mail	catherine.lepers@telecom-sudparis.eu		
Etablissement employeur	IMT/TSP		
Unité de recherche	SAMOVAR, UMR 5157		
Etablissement Inscription	Télécom Sud Paris		

Nom	<b>Labiod</b>	Prénom	<b>Houda</b>
Qualité ou titre	MdC, HDR		
e-mail	houda.labiod@telecom-paristech.fr		
Etablissement employeur	IMT/TPT		
Unité de recherche	LTCI, UMR 514		
Etablissement Inscription	Télécom ParisTech		

#### Membre Externe issu du monde Socio-économique

Nom	<b>El Ayoubi</b>	Prénom	<b>Salah-Eddine</b>
Qualité ou titre	Research project manager		
e-mail	salaheddine.elayoubi@orange.com		
Etablissement employeur	Orange Labs		

#### Doctorant

Nom	LAHSEN-CHERIF	Prénom	Iyad
Qualité ou titre	doctorant		
e-mail	iyad.lahsen-cherif@lss.supelec.fr		
Unité de recherche	L2S UMR 8506		



Etablissement Inscription	UPSud
---------------------------	-------

### *Pôle Données, connaissances, apprentissage et interactions (Pôle 3)*

#### Liste Membres élus

Nom	<b>d'Alché-Buc</b>	Prénom	<b>Florence</b>
Qualité ou titre	PR, HDR		
e-mail	florence.dalche@telecom-paristech.fr		
Etablissement employeur	IMT/TPT		
Unité de recherche	LTCI UMR 514		
Etablissement Inscription	Telecom ParisTech		

Nom	<b>Allauzen</b>	Prénom	<b>Alexandre</b>
Qualité ou titre	MdC, HDR		
e-mail	allauzen@limsi.fr		
Etablissement employeur	UPSud		
Unité de recherche	LIMSI UPR 3251		
Etablissement Inscription	UPSud		

Nom	<b>Beaudouin-Lafon</b>	Prénom	<b>Michel</b>
Qualité ou titre	PR, HDR		
e-mail	mbl@lri.fr		
Etablissement employeur	UPSud		
Unité de recherche	LRI UMR 8623		
Etablissement Inscription	UPSud		

Nom	<b>Mallem</b>	Prénom	<b>Malik</b>
Qualité ou titre	PR, HDR		
e-mail	malik.mallem@ibisc.univ-evry.fr		
Etablissement employeur	UEVE		
Unité de recherche	IBISC EA 4256		
Etablissement Inscription	UEVE		

Nom	<b>Manolescu</b>	Prénom	<b>Ioana</b>
Qualité ou titre	DR, HDR		
e-mail	ioana.manolescu@inria.fr		
Etablissement employeur	INRIA		
Unité de recherche	INRIA Saclay		
Etablissement Inscription	UPSud		



Nom	<b>Pucheral</b>	Prénom	<b>Philippe</b>
Qualité ou titre	PR, HDR		
e-mail	philippe.pucheral@inria.fr		
Etablissement employeur	UVSQ		
Unité de recherche	PRISM UMR 8144		
Etablissement Inscription	UVSQ		

#### Liste Membres Nommés

Nom	<b>Defude</b>	Prénom	<b>Bruno</b>
Qualité ou titre	PR, HDR		
e-mail	bruno.defude@telecom-sudparis.eu		
Etablissement employeur	IMT/TSP		
Unité de recherche	SAMOVAR, UMR 5157		
Etablissement Inscription	Télécom SudParis		

Nom	<b>Pélachaud</b>	Prénom	<b>Catherine</b>
Qualité ou titre	DR, HDR		
e-mail	catherine.pelachaud@telecom-paristech.fr		
Etablissement employeur	CNRS		
Unité de recherche	LTCI UMR 514		
Etablissement Inscription	Télécom ParisTech		

Nom	<b>Zweigenbaum</b>	Prénom	<b>Pierre</b>
Qualité ou titre	DR, HDR		
e-mail	pierre.zweigenbaum@limsi.fr		
Etablissement employeur	CNRS		
Unité de recherche	LIMSI UPR 3251		
Etablissement Inscription	UPSud		

#### Membre Externe Socio

Nom	<b>Baudel</b>	Prénom	<b>Thomas</b>
Qualité ou titre	Research Projects Manager		
e-mail	<a href="mailto:t@thomas.baudel.name">t@thomas.baudel.name</a>		
Etablissement employeur	IBM France Lab Center for advanced studies		

#### Doctorant

Nom	<b>Gleize</b>	Prénom	<b>Martin</b>
Qualité ou titre	doctorant		
e-mail	gleize@limsi.fr		
Unité de recherche	LIMSI		
Etablissement Inscription	UPSud		





***Pôle Programmation : modèles, algorithmes, langages, architecture (Pôle 4)***

Liste Membres élus

Nom	Delaune	Prénom	Stéphanie
Qualité ou titre	CR, HDR		
e-mail	delaune@lsv.ens-cachan.fr		
Etablissement employeur	CNRS		
Unité de recherche	LSV, UMR 8643		
Etablissement Inscription	ENS Cachan		

Nom	Delosme	Prénom	Jean-Marc
Qualité ou titre	PR, HDR		
e-mail	delosme@ibisc.univ-evry.fr		
Etablissement employeur	UEVE		
Unité de recherche	IBISC , EA 4526		
Etablissement Inscription	UEVE		

Nom	Maag	Prénom	Stéphane
Qualité ou titre	PR, HDR		
e-mail	stephane.maag@telecom-sudparis.eu		
Etablissement employeur	IMT/TSP		
Unité de recherche	SAMOVAR UMR 5157		
Etablissement Inscription	Télécom SudParis		

Nom	Nielsen	Prénom	Frank
Qualité ou titre	PR, HDR		
e-mail	<a href="mailto:nielsen@lix.polytechnique.fr">nielsen@lix.polytechnique.fr</a>		
Etablissement employeur	Ecole Polytechnique		
Unité de recherche	LIX, UMR 7161		
Etablissement Inscription	Ecole Polytechnique		

Nom	Pautet	Prénom	Laurent
Qualité ou titre	PR , HDR		
e-mail	laurent.pautet@telecom-paristech.fr		
Etablissement employeur	IMT/TPT		
Unité de recherche	LTCI, UMR 5141		
Etablissement Inscription	Télécom ParisTech		

Nom	Tomasik	Prénom	Joanna
Qualité ou titre	PR, HDR		
e-mail	joanna.tomasik@supelec.fr		
Etablissement employeur	CentraleSupélec		
Unité de recherche	LRI, UMR 8623		
Etablissement Inscription	CentraleSupélec		



### Liste 3 Membres Nommés

Nom	Baboulin	Prénom	Marc
Qualité ou titre	PR, HDR		
e-mail	Marc.baloulin@lri.fr		
Etablissement employeur	UPSud		
Unité de recherche	LRI, UMR 8623		
Etablissement Inscription	UPSud		

Nom	Doerr	Prénom	Benjamin
Qualité ou titre	PR		
e-mail	doerr@lix.polytechnique.fr		
Etablissement employeur	Ecole Polytechnique		
Unité de recherche	LIX, UMR 7161		
Etablissement Inscription	Ecole Polytechnique		

Nom	Conchon	Prénom	Sylvain
Qualité ou titre	PR, HDR		
e-mail	Sylvain.conchon@lri.fr		
Etablissement employeur	UPSud		
Unité de recherche	LRI, UMR 8623		
Etablissement Inscription	UPSud		

### Membre Externe Socio

Nom	Labrogere	Prénom	
Qualité ou titre	Directeur de Programme «Technologies et Outils »		
e-mail	paul.labrogere@irt-systemx.fr		
Etablissement employeur	IRT SystemX		

### Doctorant

Nom	David	Prénom	Amélie
Qualité ou titre	Doctorante		
e-mail	adavid@ibisc.univ-evry.fr		
Unité de recherche	IBISC EA 4526		
Etablissement Inscription	UEVE		







## Annexe C : Composition de l'équipe de direction (Comité de direction).

### Directrice de l'ED STIC

Nom	BIDOIT-TOLLU	Prénom Nicole
Qualité ou titre	PRCE, Dr Etat	
e-mail	nicole.bidoit@lri.fr	
Etablissement employeur	Université Paris-Sud	
Unité de recherche	LRI UMR 8623	

### Directeurs adjoints – Directeurs de pôle

Nom	LAMNABHI-LAGARRIGUE	Prénom Françoise
Qualité ou titre	DR , HDR Directrice du pôle 1	
e-mail	Francoise.Lamnabhi-Lagarrigue@lss.supelec.fr	
Etablissement employeur	CNRS	
Unité de recherche	L2S UMR 8506	

Nom	SIBILLE	Prénom Alain
Qualité ou titre	PR , Dr Etat Directeur du pôle 2	
e-mail	alain.sibille@telecom-paristech.fr	
Etablissement employeur	IMT - Télécom ParisTech	
Unité de recherche	LTCI UMR 5141	

Nom	VILNAT	Prénom Anne
Qualité ou titre	PR, HDR Directrice du pôle 3	
e-mail	anne.vilnat@limsi.fr	
Etablissement employeur	Université Paris-Sud	
Unité de recherche	LIMSI UPR 3251	

Nom	BARTH	Prénom Dominique
Qualité ou titre	PR, HDR Directeur du pôle 4	
e-mail	Dominique.Barth@prism.uvsq.fr	
Etablissement employeur	Université de Versailles Saint Quentin	
Unité de recherche	PRISM UMR 8144	



### Directeurs adjoints - Chargés de Mission

Nom	DOERR	Prénom	Benjamin
Qualité ou titre	Professeur, HDR Chargé de Mission Relations Internationales		
e-mail	doerr@lix.polytechnique.fr		
Etablissement employeur	Ecole Polytechnique		
Unité de recherche	LIX UMR 7161		

Nom	KLAUDEL	Prénom	Hanna
Qualité ou titre	PR, HDR Chargée de Mission Formation		
e-mail	hanna.klaudel@ibisc.univ-evry.fr		
Etablissement employeur	Université d'Évry-Val d'Essonne		
Unité de recherche	IBISC EA 4526		

Nom	VEQUE	Prénom	Véronique
Qualité ou titre	PR, HDR Chargé de mission Relations Socio-économiques		
e-mail	veronique.veque@u-psud.fr		
Etablissement employeur	Université Paris-Sud		
Unité de recherche	L2S UMR 8506		



## Annexe D : Composition du Conseil de l'ED

### Membres internes

Nom	BIDOIT-TOLLU	Prénom Nicole
Qualité ou titre	PRCE, Dr Etat, Pôle 3 Directrice de l'ED STIC	
e-mail	nicole.bidoit@lri.fr	
Etablissement employeur	Université Paris-Sud	
Unité de recherche	LRI UMR 8623	

Nom	LAMNABHI-LAGARRIGUE	Prénom Françoise
Qualité ou titre	DR, HDR, Pôle 1 Directrice adjointe de l'ED STIC, Directrice du pôle 1	
e-mail	Francoise.Lamnabhi-Lagarrigue@lss.supelec.fr	
Etablissement employeur	CNRS	
Unité de recherche	L2S UMR 8506	

Nom	GOUSSEAU	Prénom Yann
Qualité ou titre	PR, HDR, Pôle 1 Co-Directeur du pôle 1	
e-mail	yann.gousseau@telecom-paristech.fr	
Etablissement employeur	IMT – Télécom ParisTech	
Unité de recherche	LTCI UMR 5141	

Nom	SIBILLE	Prénom Alain
Qualité ou titre	PR, Dr Etat, Pôle 2 Directeur adjoint de l'ED STIC, Directeur du pôle 2	
e-mail	alain.sibille@telecom-paristech.fr	
Etablissement employeur	IMT - Télécom ParisTech	
Unité de recherche	LTCI UMR 5141	

Nom	LAURENT	Prénom Maryline
Qualité ou titre	PR, HDR, Pôle 2 Co-Directrice du pôle 2	
e-mail	maryline.laurent@telecom-sudparis.eu	
Etablissement employeur	IMT – Télécom SudParis	
Unité de recherche	SAMOVAR UMR 5157	

Nom	VILNAT	Prénom Anne
Qualité ou titre	PR, HDR, Pôle 3 Directrice adjointe de l'ED STIC, Directrice du pôle 3	
e-mail	anne.vilnat@limsi.fr	
Etablissement employeur	Université Paris-Sud	



Unité de recherche	LIMSI UPR 3251
--------------------	----------------

Nom	BEAUDOUIN-LAFON	Prénom	Michel
Qualité ou titre	PR, HDR, Pôle 3 Co-Directeur du pôle 3		
e-mail	mbl@lri.fr		
Etablissement employeur	Université Paris-Sud		
Unité de recherche	LRI UMR 8623		

Nom	BARTH	Prénom	Dominique
Qualité ou titre	PR, HDR, Pôle 4 Directeur adjoint de l'ED STIC, Directeur du pôle 4		
e-mail	Dominique.Barth@prism.uvsq.fr		
Etablissement employeur	Université de Versailles Saint Quentin		
Unité de recherche	PRISM UMR 8144		

Nom	DELAUNE	Prénom	Stéphanie
Qualité ou titre	CR, HDR, Pôle 4 Co-Directrice du pôle 4		
e-mail	delaune@lsv.ens-cachan.fr		
Etablissement employeur	CNRS		
Unité de recherche	LSV UMR 8643		

Nom	KLAUDEL	Prénom	Hanna
Qualité ou titre	PR, HDR, Pôle 4 Directrice adjointe, Chargée de mission de la formation		
e-mail	hanna.klaudel@ibisc.univ-evry.fr		
Etablissement employeur	Université d'Évry-Val d'Essonne		
Unité de recherche	IBISC EA 4526		

Nom	DOERR	Prénom	Benjamin
Qualité ou titre	Professeur, HDR, Pôle 4 Directeur adjoint, Chargé de mission relations internationales		
e-mail	doerr@lix.polytechnique.fr		
Etablissement employeur	Ecole Polytechnique		
Unité de recherche	LIX UMR 7161		



Nom	VEQUE	Prénom Véronique
Qualité ou titre	PR Directrice adjointe, Chargée de mission relations socio-économiques	
e-mail	veronique.veque@u-psud.fr	
Etablissement employeur	Université Paris-Sud	
Unité de recherche	L2S UMR 8506	

Nom	BESNARD	Prénom Florence
Qualité ou titre	Assistante du pôle 2 Représentante des personnels administratifs	
e-mail	florence.besnard@telecom-paristech.fr	
Etablissement employeur	Télécom ParisTech	

### Membres externes

#### Membres externes issus du monde socio-économique

Nom	BARBARESCO	Prénom Frédéric
Qualité ou titre	Senior scientist & advanced studies manager Représentant du monde socio-économique	
e-mail	frederic.barbaresco@thalesgroup.com	
Etablissement employeur	Thales Air Systems	

Nom	EL AYOUBI	Prénom Salah-Eddine
Qualité ou titre	Expert Senior Représentant du monde socio-économique	
e-mail	salaheddine.elayoubi@orange.com	
Etablissement employeur	Orange Labs	

Nom	BAUDEL	Prénom Thomas
Qualité ou titre	Collaborative Projects Manager - Master Inventor Représentant du monde socio-économique	
e-mail	baudelth@fr.ibm.com	
Etablissement employeur	IBM France Lab Center for Advanced Studies	

Nom	LABROGERE	Prénom Paul
Qualité ou titre	Directeur de programme « Technologies et Outils » Représentant du monde socio-économique	
e-mail	paul.labrogere@irt-systemx.fr	
Etablissement employeur	IRT SystemX	



Membres externes aux interfaces STIC

Nom	BOUNFOUR	Prénom	Ahmed
Qualité ou titre	PR, HDR Interface SHS		
e-mail	ahmed.bounfour@u-psud.fr		
Etablissement employeur	Université Paris-Sud		
Unité de recherche	RITM		

Nom	DESSANTE	Prénom	Philippe
Qualité ou titre	PR, HDR Interface EOBE		
e-mail	philippe.dessante@centralesupelec.fr		
Etablissement employeur	CentraleSupélec		
Unité de recherche	Génie électrique et électronique de Paris		

Nom	GIAVITTO	Prénom	Jean-Louis
Qualité ou titre	DR, HDR Interface Bio et Informatique musicale		
e-mail	jean-louis.giavitto@ircam.fr		
Etablissement employeur	CNRS		
Unité de recherche	STMS IRCAM – CNRS UMR 9912		

Nom	LE PENNEC	Prénom	Erwan
Qualité ou titre	PR, HDR Interface Maths		
e-mail	erwan.le-pennec@polytechnique.edu		
Etablissement employeur	Ecole Polytechnique		
Unité de recherche	CMAP UMR 7641		



## **Annexe E. Election des représentants des doctorants au conseil de l'ED**

L'élection a eu lieu cette année par scrutin majoritaire à un tour au plus fort reste et PAR pôle pour assurer une représentativité thématique des doctorants en fonction de leur pôle.

Le mode de scrutin, la période de l'élection, la présence ou non de suppléant doivent être discutés lors d'un Conseil de l'ED avec les représentants élus.



## Annexe F. Formulaire de saisie des projets ED STIC

- Titre du sujet de recherche
- Pôle principal
- Pôle secondaire (si nécessaire)
- Discipline
- Directeur de thèse
  - Nom, Prénom
  - Affiliation
  - Statut (HDR ou non case à cocher)
  - Contact (Mail)
- Co-encadrant
  - Nom, Prénom
  - Affiliation
  - Statut (HDR ou non case à cocher)
  - Contact (Mail)
- Résumé du sujet en français
- Summary in English (recommandé)
- Mots clés
- Key Words (recommandé)
- Description scientifique du projet (maximum 3 pages, en français ou en anglais) suivant le plan suivant (ce document est conçu pour contenir un sous-ensemble des éléments demandés dans le projet de thèse à déposer lors de l'inscription):
- Titre / Pôle(s) / Mots clés / Direction de la thèse
  - Introduction de la problématique scientifique et contexte de l'étude
  - Positionnement du sujet relatif à l'état de l'art
  - Objectifs scientifiques
  - Méthodes, moyens
  - Environnement de travail (équipe, projet spécifique, projets autres en cours)
  - Compétences requises
  - Bibliographie
- Conditions particulières (Projet, Collaboration)
- Lieu de la thèse - unité de recherche ou équipe ou autre -
- Etablissement d'inscription
- Financement





## Annexe G. Formulaire d'Auto-Evaluation du doctorant

**DOCTORANT(E) :** **PÔLE :**

Nom d'usage.....

Prénom : .....

Identifiant ADUM (si disponible): .....

**TITRE DE LA THESE :** .....

**DIRECTEUR DE THESE :** .....

**CO-ENCADRANT ou CODIRECTEUR DE THESE (préciser) :** .....

**Année universitaire de première d'inscription :**

**Date de soutenance envisagée :** ..... / ..... / .....

Le formulaire ci-dessous a pour objectif de permettre au doctorant de se situer relativement à l'avancement de ses travaux et de l'ensemble de sa formation doctorale. Rayez les mentions inutiles ou répondez librement.

### Travaux de recherche

1. Estimez-vous que l'avancement de vos travaux de recherche pendant l'année écoulée est

Très satisfaisant                      Satisfaisant                      Moyen Insatisfaisant

2. Quelles difficultés avez-vous rencontrées (quelle que soit la réponse précédente) ?  
- il s'agit ici de difficultés d'ordre scientifique qui peuvent concerner l'état de l'art, le développement logiciel, l'expérimentation, des connaissances à acquérir, un imprévu, etc.

3. Ces difficultés ont-elles été surmontées ; si oui comment ? si non qu'est-il envisagé pour améliorer la situation ?

### Formation à la recherche

4. Donnez la liste des formations suivies pendant l'année écoulée et pour chacune d'elles une note de satisfaction de 1 à 10.

5. L'offre de formation vous paraît-elle

Très satisfaisante                      Satisfaisante                      Moyenne                      Insatisfaisante

6. Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans le choix ou lors du suivi de vos formations ? Y-a-t-il des formations auxquelles vous souhaiteriez pouvoir avoir accès ?



### Encadrement

7. Quelle est la fréquence des rendez-vous avec votre directeur de thèse ou / et co-encadrant

8. La disponibilité de vos encadrants vous semble-t-elle  
Très satisfaisante                      Satisfaisante                      Moyenne                      Insatisfaisante

9. Quelles difficultés relatives à votre encadrement avez-vous rencontrées ?

10. Ces difficultés ont-elles été surmontées ? si oui comment ? si non qu'est-il envisagé pour améliorer la situation ?

### Environnement

11. Estimez-vous que votre environnement de travail (équipement, accès aux ressources de tout type, échanges avec l'administration, l'Ecole Doctorale, etc.) est  
Très satisfaisant                      Satisfaisant                      Moyen                      Insatisfaisant

12. Quelles difficultés relatives à votre environnement avez-vous rencontrées ?

13. Ces difficultés ont-elles été surmontées ; si oui comment ? si non qu'est-il envisagé pour améliorer la situation et avec qui interagissez-vous ?

### Conclusion

14. Cette année, de manière générale, vous êtes  
Très satisfait(e)                      Satisfait(e)                      Moyennement satisfait(e)                      Pas satisfait(e)

15. Souhaitez-vous un entretien avec un responsable de l'Ecole Doctorale pour faire le point sur votre projet doctoral ? votre projet professionnel ?  
OUI                      NON

Date : ..... / ..... / .....

Signature du (de la) doctorant(e)





## Annexe H. Plan Individuel de Formation

**Année Universitaire :**

**DOCTORANT (NOM/Prénom) :**

**Courriel (pérenne) :**

**DIRECTEUR DE THESE (Nom/Prénom) :**

❖ **Parcours dans l'enseignement supérieur :**

Master français (Ecole/Intitulé) :

Ecole d'ingénieur (Ecole/Intitulé) :

Master étranger (Ecole/Intitulé) :

Autre :

**Date de 1<sup>ère</sup> inscription :** \_\_\_\_\_

**Nature du financement (contrat doctoral, CIFRE, bourse étrangère...) :**

Mission doctorale : Oui  Non

Si oui, préciser (nature, année, volume):

Thèse liée à une entreprise : Oui  Non  Si oui, préciser :

Doctorant en situation d'emploi sans rapport avec la thèse : Oui  Non  Préciser :

**Mobilité internationale (effectuée / à venir) : durée** \_\_\_\_\_ mois, préciser :

**Projet professionnel à l'issue de la thèse :**

recherche publique  recherche et enseignement

enseignement  recherche et développement (entreprise)

création d'entreprise  autre

**Description du projet professionnel après la thèse (en quelques lignes, n'est pas le projet de thèse) :**



**Rubrique 1 – Formations scientifiques**

**Rubrique 2 – Formations d'ouverture et orientées vers le monde professionnel**

Rubrique	Temps Horaire	Formations souhaitées (en prévisionnel)	Formations réalisées (catalogues ou hors catalogues ED STIC)	Commentaires (évolution du projet professionnel, opportunités)
<b>1<sup>ère</sup> année universitaire (1<sup>er</sup> septembre-31 août)</b>				
<b>2<sup>ème</sup> année universitaire (1<sup>er</sup> septembre-31 août)</b>				



	<b>3<sup>ème</sup> année universitaire (1<sup>er</sup> septembre-31 août)</b>			



**Informations complémentaires :** Formations "professionnalisantes" suivies avant la thèse (en master, école d'ingénieur, à l'exclusion des formations antérieures à BAC+3) :

- Droit
- Management
- Sciences économiques et sociales
- Communication
- Sciences de la gestion
- Marketing, Commercial
- Autre

**Visa du directeur de thèse :**

Je soussigné(e),

Le \_\_\_\_\_ **Signature :**

**Visa (éventuel) du co-encadrant :**

Je soussigné(e),

Le \_\_\_\_\_ **Signature :**

**Signature du doctorant :**

